

14ème législature

Question N° : 60334	De M. Pierre Morel-A-L'Huissier (Union pour un Mouvement Populaire - Lozère)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >politique de l'éducation	Analyse > éducation civique. orientations.
Question publiée au JO le : 15/07/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 21/10/2014 Date de renouvellement : 03/03/2015 Date de renouvellement : 04/08/2015 Date de renouvellement : 02/08/2016 Date de renouvellement : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement moral et civique au lycée. Alors que le Conseil supérieur des programmes a formulé des propositions pour ledit enseignement à l'école, comme au collège, il aurait souhaité connaître ses intentions en ce qui concerne les lycées.